

# Propositions pour une réforme de l'orthographe du gouro

*Natalia Kuznetsova  
Olga Kuznetsova  
Valentin Vydrine*

## 1. La situation actuelle

L'étude de la langue gouro a une longue histoire. En 1969, une grammaire assez détaillée (pour son temps) est publiée par J.-P. Benoist. Huit ans plus tard le même auteur publie un dictionnaire gouro-français [Benoist 1977]. D'autres linguistes ont travaillé sur le gouro dans les années 1970, surtout dans le domaine de la phonologie [Grégoire 1975 ; Le Saout 1979 ; Dion 1980 ; Trabi 1982].

Cependant, beaucoup de problèmes phonologiques de cette langue sont restés non résolus. L'orthographe utilisée par Jean-Paul Benoist ne tient pas compte de l'existence des oppositions vocaliques « voyelles à racine rétractée vs. voyelles à racine avancée », ou  $\pm$ ATR (qui sont interprétées en termes d'opposition d'aperture), ni de l'opposition des consonnes implosives vs. explosives. Le travail de H.C. Grégoire ne peut pas être pris comme point de référence à cause des nombreuses erreurs et de l'absence de réponses pour les mêmes problèmes. L'étude brillante de Joseph Le Saout a donné des réponses à beaucoup de questions, comme l'opposition  $\pm$ ATR (même si cette opposition n'est pas interprétée dans les termes exacts) et l'importance du pied phonologique dans le système de la langue (dans la terminologie de Le Saout, « le syllabème ») ; le système consonantique de la langue est traité avec beaucoup de finesse, toutes les oppositions phonologiques pertinentes sont révélées ; le statut phonologique de la nasalité est établi ; le système tonal est étudié en détail. Vers la fin des années 1990, la SIL a élaboré une orthographe basée sur l'analyse de Joseph Le Saout, dont les points principaux sont les suivants :

- les consonnes : les implosives et les explosives sont distinguées (*bh* et *b* ; la consonne /d/, qui est représentée par deux allophones en variation libre [d ~ ɗ], est toujours marquée comme *l* ; les variantes nasales et orales des implosives et des sonantes sont représentées par des graphèmes différents : *m* et *bh* ; *n* et *l* ; *ny* et *y* ; *nw* et *w*. En position interne, les allophones oraux de la consonne alvéolaire /-L-/ sont distingués, *-l-* et *-r-* ; l'allophone nasal du même phonème est transcrit *-n-* ;

- les voyelles : les voyelles  $-$ ATR sont écrites *ɪ*, *ɛ*, *ɔ*, *ʊ*. La nasalité des voyelles est indiquée par la lettre *-n* derrière la voyelle correspondante : *in*, *en*, *an*, *ɔn*, *un*. Si la consonne initiale est représentée par une lettre nasale (*m*, *n*, *ny*, *nw*), la nasalité n'est plus marquée après la voyelle pour éviter la redondance ;

- les tons : suivant l'analyse de Le Saout, qui a interprété le système gouro en termes de deux tons unis (haut et bas) et deux tons modulés (ascendant et descendant), seul le ton haut est marqué. Chaque ton uni a deux réalisations, en fonction des types de consonnes initiales du « syllabème » : après les consonnes sonores (voisées), ils se

réalisent à un registre plus bas qu'après les consonnes sourdes ou « résonnantes » (sonantes et implosives) :

**Tableau 1. Interprétation des tons unis, d'après Le Saout**

Ton phonétique	Interprétation	
	dans un « syllabème » à consonne initiale sonore	dans un « syllabème » à consonne initiale sourde ou résonnante
Haut	–	Haut
Moyen	Haut	Bas
Bas	Bas	–

C'est le ton phonologique (« ton de l'interprétation ») qui est marqué dans l'orthographe de la SIL. La marque du ton haut est l'apostrophe précédant le mot (ce qui correspond au principe de notation des tons dans les orthographes courantes de la plupart des langues mandé-sud). Le ton bas n'est pas marqué.

Cette orthographe co-existe avec l'orthographe de la traduction courante de la Bible qui ne tient compte ni de l'opposition des voyelles  $\pm$ ATR, ni de l'opposition des consonnes labiales implosive et explosive ; les tons n'y sont marqués qu'occasionnellement.

### 2. Les défauts des orthographes courantes

Le fait que l'orthographe de la Bible ne convient pas est admis par tous les Gouro alphabétisés avec lesquels nous avons discuté du problème. Mais l'application de l'orthographe de la SIL, d'après nos observations, donne un degré élevé d'erreurs, surtout en ce qui concerne la notation des tons. Un étude de la phonologie [Vydrine 2003] a donné une explication à cette situation : il s'avère que le système du gouro contemporain compte trois tons unis (plutôt que deux, suivant l'analyse de Le Saout<sup>1</sup>). Autrement dit, l'analyse de ce chercheur, probablement correcte au plan diachronique, ne correspond pas à la situation actuelle dans cette langue. En outre, il y a deux tons modulés – ascendant et descendant qui peuvent se manifester sur une seule voyelle.

Un autre problème de cette orthographe est l'élaboration insuffisante du marquage de la nasalisation des voyelles. Elle est marquée par un *n* derrière la voyelle, sans précision ultérieure. Ainsi, l'orthographe des formes comme /daa/ 'vendre' (l'imperfectif) peut être *danan* ou *daan*; cependant, cette dernière écriture peut correspondre à la prononciation /daa/ 'venir' (imperfectif), tandis que la première forme peut être également interprétée comme /dana/.

### 3. Quelques notes supplémentaires concernant le système phonologique gouro

**Tableau 2**

<i>p</i>	<i>t</i>	<i>c</i>	<i>k</i>	<i>kp</i>
<i>b</i>	<i>d</i>	<i>j</i>	<i>g</i>	<i>gb</i>
<i>f</i>	<i>s</i>			
<i>v</i>	<i>z</i>			
$\beta$ [β ~ m]	l [l ~ d ~ n ~ r]	y [y ~ ɲ]	w [w ~ ɲ <sup>w</sup> ]	

<sup>1</sup> Monique Dion [1980] donne des paires minimales à 3 tons. Cependant, à cause de leur petit nombre, elle n'ose pas mettre en question l'interprétation de Le Saout. Quant aux tons des pronoms personnels, leur analyse par M. Dion n'est pas du tout satisfaisante.

## Propositions pour la réforme de l'orthographe du gouro

Avant tout, il est nécessaire de mentionner certaines particularités du système phonologique gouro qui n'ont pas été prises en compte par les auteurs des orthographes précédentes. Présentons, d'abord, l'inventaire des unités phonologiques.

Les consonnes initiales sont représentées sur le Tableau 2.

Les voyelles se regroupent en trois séries :

**Tableau 3**

Séries + ATR		Séries -ATR		Séries nasales	
<i>i</i>	<i>u</i>	<i>ɪ</i>	<i>ʊ</i>	<i>ĩ</i>	<i>ũ</i>
<i>e</i>	<i>o</i>	<i>ɛ</i>	<i>ɔ</i>	<i>ẽ</i>	<i>õ</i>
<i>a</i>		<i>a</i>		<i>ã</i>	

Le phonème *a* appartient aux deux séries à la fois ; autrement dit, il est neutre par rapport à l'opposition  $\pm$ ATR.

3.1. Du point de vue phonotactique, l'unité de base en gouro est le pied phonologique (le « syllabème » de Joseph Le Saout, le « monème » de Monique Dion/Trabi<sup>2</sup>) dont la structure peut être CV, CVV ou CVLV, plus rarement V (dans les pronoms personnels, quelques suffixes et auxiliaires). Les pieds monosyllabiques (CV, V) sont « légers », les pieds dissyllabiques (CVV, CVLV) sont « lourds ». Le pied se caractérise par une cohésion élevée :

– à l'intérieur du pied, une harmonie vocalique est observée (seules les voyelles d'une même série se combinent : +ATR, -ATR ou nasales), et même parmi les voyelles d'une même série, le nombre des combinaisons vocaliques possibles est limité ;

– la consonne interne du pied est, dans la quasi-totalité des cas, un /-l-/, dont la réalisation (selon l'analyse de Le Saout) dépend du type de consonne initiale : là où celle-ci est une labiale ou vélaire, la consonne interne se réalise comme [-l-] ; après une consonne initiale alvéolaire ou palatale, la réalisation se rapproche d'un [-r-] ; dans un pied nasal, la réalisation de la consonne interne est [-n-] ou [-ŋ-]. En fait, les règles de réalisation des allophones peuvent être beaucoup plus nuancées [Vydrine 2003], il semblerait qu'elles varient d'un dialecte à l'autre ;

– la nasalisation est une caractéristique de l'ensemble du pied : toutes les consonnes et les voyelles sont soit orales, soit nasales ;

– la combinaison des tons dans les limites d'un pied n'est pas libre.

### 3.2. Les tons

3.2.1. Dans l'article [Vydrine 2003] des arguments sont donnés en faveur de la distinction de trois niveaux tonaux phonologiques, ce qui se manifeste très clairement dans le système des pronoms personnels. Cf. quelques mots avec des consonnes initiales sourdes et sonorantes à ton bas (ce qui serait impossible, d'après Le Saout) : /pēpē/ 'impatient', les variantes des mots /lû/ 'quand' et /lâ/ 'lieu' : /lû/, /lâ/.

3.2.2. Il y a un problème des tons modulés en gouro. D'après Le Saout, sur les syllabèmes du type CV, il y a des tons descendants en présence des consonnes initiales sourdes et sonorantes (le type /tû/, /lû/), et des tons ascendants en présence des consonnes sonores (le type /dũ/). Si on compare cette distribution avec celle des tons unis (cf. Tableau 1), il s'avère que les types désignés par Le Saout comme /dũ/ et /tû/

<sup>2</sup> Nous préférons « pied » à « monème », car par ce dernier on comprend normalement un signe (une unité ayant deux faces, le signifié et le signifiant), tandis que l'unité en question, à notre avis, n'a pas cette valeur double : il n'est pas forcément un signifiant. Quant au « syllabème », ce terme ne convient pas, parce qu'il a une tradition d'utilisation (surtout dans les études des langues d'Asie du Sud-Est) dans un sens tout à fait différent.

(ex. : /dǐ/ ‘flèche’, /sâ/ ‘piège’) comblent les lacunes du système des tons unis. Il n’y aurait donc aucun obstacle qui empêcherait de réinterpréter les « tons modulés » de Le Saout comme des tonèmes unis : /dǐ/ ‘flèche’, /sâ/ ‘piège’ – d’autant plus que les réalisations phonétiques « montantes » sont en fait assez proches des réalisations « hautes », et les réalisations « descendantes » sont proches des réalisations « basses » (cf. [Le Saout 1979, 15]).

Pour prouver l’existence du tonème **ascendant** en gouro, considérons les lexèmes du type CV1V2 à ton ascendant sur la deuxième voyelle : /bíǎ/ ‘pigeon vert’, /yĩǎ/ ‘réussite’. /yĩǎ/ est à l’origine un mot composé, il comporte la racine /yǐ/ ‘accord ; oui’. /bíǎ/ est sans doute un emprunt aux langues manding (cf. bamana *birin-túga*, avec les variantes dialectales *birintúga*, *bèrentúga*, *birintùbá*, *bèrendúga* ‘pigeon roussard’).

C’est toujours avec des lexèmes du type CV1V2 qu’on peut justifier le statut phonologique du tonème **descendant** en gouro. Il s’agit de quelques emprunts aux langues manding assimilés par la langue gouro, comme /gbâû/ (var. /gbàgbû/, /gbàbû/) ‘cuisine’ (< dioula gbà-búgu, avec l’article tonal gbà-búgù), et aux langues kru, comme /kpáô/ (var. /kpákô/) ‘noix de coco’. Les variantes sans consonnes internes sont plus courantes. Un ton descendant à statut phonologique apparaît également dans les lexèmes suivants : /kôô/ ‘hémorroïde’ (var. /kôkô/ attesté en [Benoist 1977]), /pôô/ (var. /pôâ/) ‘cache-sexe en feuilles’ ; /kūîî/ (var. /kúílû/, /kúîû/) ‘escargot noir’, une forme contractée du mot redoublé /kúíkúî/. Il y a également un mot auxiliaire monosyllabique /â/ ‘lequel, quel’ (marque de relativisation dans le contexte non focalisé) devant le ton descendant en position isolée.

Cela nous oblige à parler des tonèmes modulés, ascendant (/dǐ/ ‘flèche’) et descendant (/sâ/ ‘piège’).

3.2.3. Dans les pieds lourds, on trouve des nombreux modèles tonales. Certains d’eux sont très fréquents, d’autres peuvent être représentés par des exemples uniques. On a trouvé les modèles suivants :

Bas-Bas /gòlò/ ‘gouro’.

Haut-Haut : /súlú/ ‘cochon’.

Moyen-Moyen : /bēlē/ ‘serpent’.

Bas-Moyen : /zàlā/ ‘mari’.

Bas-Haut : /bùlú/ ‘serpent-cracheur’.

Bas-Descendant : /gbâû/ ‘cuisine’.

Moyen-Haut : /lóló/ ‘faim’.

Moyen-Bas : /yōō/ ‘louer’, /wōlā/ ‘entrer’.

Moyen-Ascendant : /sāǎ/ ‘natte’, /tōō/ ‘manioc’ (on peut les interpréter aussi comme /sâǎ/, /tôô/).

Moyen-Descendant : /pōlô/ ‘rouleau’.

Haut-Moyen : /síā/ ‘caoutchouc’, /pālī/ ‘singe’.

Haut-Bas : /lî/ ‘lit’, /lû/ ‘foulard’.

Haut-Descendant : /sétî/ ‘assiette’.

Haut-Ascendant : /séě/ ‘crevette, écrevisse’.

Descendant-Haut : /lêlé/ ‘danse’.

Descendant-Descendant : /kôô/ ‘hémorroïde’.

3.3. Dans le pied lourd du type CVLV à voyelles isotimbres, une tendance très forte se manifeste à la réduction de la première voyelle : /būlū/ ‘hernie’ → [b<sup>h</sup>lū ~ ɓlū]. La

réduction peut atteindre des degrés différents ; elle varie beaucoup d'un locuteur à l'autre et d'un mot à l'autre.

#### **4. Nos propositions**

Le principe auquel nous tenons est de choisir les solutions orthographiques, autant que possible, parmi celles déjà avancées par nos prédécesseurs ; nous ne proposons des nouvelles solutions que dans les cas où les approches précédentes n'ont pas donné de solutions satisfaisantes.

##### **4.1. Les consonnes**

4.1.1. Pour les consonnes, les principes de l'orthographe de la SIL peuvent être maintenus dans les grandes lignes. Il y a cependant quelques points discutables.

4.1.2. La question se pose en ce qui concerne la notation du phonème /d ~ l/: en principe, pour éviter sa confusion avec un -l- intérieur dans un pied du type CVLV (il s'agit, évidemment, des mots composés), il serait plus approprié de le désigner par un digraphe *dh* (par analogie avec le *bh*), plutôt que par un *l* : *dhu* 'femme', *dhúù* 'foulard'. Cependant, l'allophone [l] semble être plus fréquent dans la majorité des dialectes gouro. Pour cette raison, on peut maintenir le graphème *l* : *li* 'femme', *lúù* 'foulard' (cf. une décision analogue dans l'orthographe toura).

4.1.3. En ce qui concerne la distinction des allophones -l- et -r- dans la position médiane du pied, nous proposons de ne pas les distinguer, parce que :

a) cette distinction n'est pas phonologique. Elle est donc superflue ;

b) la réalité de la langue ne correspond toujours pas aux principes élaborés par Le Saout et varie beaucoup selon les dialectes.

Nous proposons d'écrire toujours un *l* à l'intérieur du pied : *yílí* 'arbre', *bulu* 'hernie'.

Donc, on propose d'utiliser les graphèmes suivants pour les consonnes: ***p, b, f, v, bh, t, d, s, z, l, c, j, y, k, g, w, kp, gb*** (cf. la discussion de *gw, kw* dans 4.2.3).

##### **4.2. Les voyelles orales**

4.2.1. La notation vocalique de l'orthographe de la SIL peut être maintenue : ***i, e, a, o, u*** pour les voyelles +ATR, ***ɪ, ε, ə, ʊ*** pour les voyelles -ATR. Le seul inconvénient représente le graphème *ɪ* : dans les polices de caractères comme Times New Roman, la forme italique pour *i*, en combinaison avec les accents, ne pourra pas être distinguée de *ɪ*. Cela veut dire que pour les textes gouro en italiques, on sera obligé de n'utiliser que les polices de caractères qui maintiennent cette distinction (cf. les caractères de Doulos SIL : *filí* 'rosée' vs. *filíí* 'sifflet').

4.2.2. Il y a en gouro un type de structure segmentale qui suscite des opinions divergentes chez les chercheurs. Ce sont les structures CV1V2(V), où V1 est une voyelle labiale. Là où nous avons la voyelle *o*, elle ne pose pas de problèmes pour les locuteurs et les chercheurs. Le cas de *u* est plus délicat. Les chercheurs ont désigné la voyelle qui apparaît après la consonne dentale ou médiane initiale (*t, d, s, l, z, y*) et avant *ε* comme [ü], [ɥ], [ɨ] ou [ɥ]. Il semblerait que l'opposition entre les voyelles /u/ et /ɥ/ après les consonnes dentales et médianes n'existe pas. Le Saout décrit le son en question comme une consonne non labialisée, c'est pourquoi il choisit de l'interpréter comme un phonème /ɥ/. Apparemment, dans son analyse de ce problème Le Saout s'est basé sur les matériaux du dialecte de Sinfra [Le Saout, Grégoire 1973], dans lequel réalisations se distinguent de celles de Zuénoula. Mais Benoist le représente comme une voyelle labialisée ; selon nos données aussi, dans une prononciation soigneuse il est

toujours labialisé. C'est pourquoi nous préférons le traiter comme un phonème /u/. Si on accepte cette interprétation, l'harmonie vocalique dans les lexèmes contenant ce phonème est perturbée, mais l'harmonie n'est en général qu'une régularité morphophonologique, et ces mots ne sont pas la seule exception.

Sens	Benoist 1977	Le Saout 1979	Trabi 1982	Grégoire 1975	Notre proposition
'estomac'	<i>süε</i>	<i>sîè</i>	<i>sîè</i>	<i>sɥε</i>	<i>sue</i>
'dent'	<i>súé</i>	<i>síé</i>	<i>síé</i>	<i>sɥε</i>	<i>súé</i>
'oeil'	<i>yúé</i>	<i>yìé</i>	<i>yáé</i>	<i>yɥε</i>	<i>yué</i>
'dernière épouse'	<i>lüe-ne</i>	–	<i>hé</i>	<i>lɥîné</i>	<i>luè-né</i>
'potamochère'	<i>süε</i>	<i>síé</i>	<i>sḡé ~ sḥé</i>	–	<i>suén</i>
'calebasse ronde'	<i>túé</i>	<i>tîé, tîè</i>	<i>tḥè</i>	<i>tɥε</i>	<i>tué</i>

4.2.3. Tous les chercheurs antérieurs ont distingué en gouro les consonnes labialisés /k<sup>w</sup>/ et /g<sup>w</sup>/. Notamment, Le Saout a mis ces phonèmes dans son tableau des consonnes gouro. Il a cité les exemples suivants : [k<sup>w</sup>íí] 'escargot noir', [k<sup>w</sup>ā] 'vieux', [g<sup>w</sup>ḡḡ] 'fromager', [g<sup>w</sup>ḡ] 'antilope royale' [Le Saout 1979 : 5]. Cependant, il écrit ailleurs dans sa publication que la lettre w dans la séquence CwV(V) ne représente pas le son [w], mais la voyelle *u* prononcée brièvement (dans son écriture, *ω*) : [bḡḡ] 'amitié', [gḡí] 'folie', [bḡā] 'non ; refus' [Le Saout 1979 : 41]. Il n'est pas facile de savoir quels sont les critères de Le Saout pour distinguer entre les deux cas, surtout là où la consonne initiale est /k/ ou /g/. Selon nos données, dans les deux cas la semi-voyelle [w] apparaît dans une prononciation rapide, et dans la prononciation soignée les voyelles [v] ou [ɔ] sont préférées ; les voyelles sont également choisies par nos informateurs dans l'écriture (les deux voyelles sont reconnues comme correctes). Les trois phonèmes, /g/, /k/ et /b/, manifestent dans cette relation les mêmes traits. Si on établit les phonèmes /k<sup>w</sup>/ et /g<sup>w</sup>/, il faut établir également /b<sup>w</sup>/. Sauf les trois consonnes mentionnées, d'autres consonnes (/b, p, v, c/) sont également possibles (quoique très rares) dans ce contexte : /bḡà/ ~ /bḡā/ 'champignon poussant sur les palmiers abattus', /vḡ-ā ~ vḡ-ā/ 'semer' (la forme en imperfectif), /pḡḡ ~ pḡḡ/ 'éclat', /cḡḡḡ ~ cḡḡḡ (~ cḡḡḡ)/ 'petit'.

Selon nos données, la semi-voyelle en question, interprétée par nos informateurs comme /v/, /ɔ/ (ou /u/, /o/ en contexte nasal), apparaît dans les séquences du type CɔV(V) / CvV(V) ~ CwV(V) suivant les consonnes /g, k, b/ devant les voyelles /ε, ɪ, a, e, i, a/. On trouve des lexèmes de telle structure avec les voyelles nasales plus rarement qu'avec les orales. On peut observer dans ces mots une tendance au maintien de l'harmonie d'aperture : les informateurs préfèrent plus souvent /v, u/ devant /ɪ, i/, et /ɔ/ devant /ε, a, e, a/. Devant /ε, a, e, a/, les variantes avec /v, u/ sont normalement acceptées aussi (bien qu'avec une hésitation) : /gḡḡ ~ gḡḡ/ 'antilope royale', /gḡḡḡ ~ gḡḡḡ/ 'naja non cracheur', /gḡḡḡḡ ~ gḡḡḡḡ/ 'fromager', /bḡḡ ~ bḡḡ/ 'amitié entre les femmes', /bḡḡ ~ bḡḡ/ 'abcès', /kḡā ~ kḡā/ 'vieux', /kḡāā ~ kḡāā/ 's'agripper' etc. Il semble que devant /ɪ, i/ les locuteurs préfèrent toujours /v, u/ : /gḡí/ 'folie' ; /gḡí/ 'civet', /bḡí/ 'oncle maternel'.

*Propositions pour la réforme de l'orthographe du gouro*

Devant un /i/, on ne trouve un /ɔ/ que rarement : /gɔ̄i/ (var. de /gɔ̄li/) ‘argent, prix, salaire’, /bɔ̄i/ ‘couper’. Devant un /u/, on a aussi enregistré un /ɔ/ dans le mot /bɔ̄ù ~ bɔ̄ùù/ ‘mou, peu appétissant, timide’. Cependant, les informateurs ont traité la voyelle réduite devant /e/ comme /v/ : /kɔ̄ēē/ ‘maigrir’, /bɔ̄ēlē/ ‘chevreau’ (< /bɔ̄li-lē/ ‘chèvre-enfant’). Mais les voyelles –ATR sont très rares devant /i, e, o, u/, et normalement on observe ici /u, o/ : /kōi/ ‘esp. d’arbre’, /kūi/ ‘se résorber’, /kúî ~ kûî/ ‘escargot noir’.

Ainsi, il n’y a pas de critères nets pour distinguer les cas de [k<sup>w</sup>] et [g<sup>w</sup>] en gouro de tous les autres cas semblables, et leur statut phonologique dans d’autres langues mandé n’est pas un bon argument ici. D’un autre côté, nous ne voulons pas traiter cette semi-voyelle comme phonème /w/. L’argument le plus important est que cette semi-voyelle est porteuse du ton. Très souvent, ce ton est le même que le ton de la voyelle précédente, mais cela n’est pas toujours le cas, cf. /gùí/ ‘folie’, /gùì/ ‘civette’, /bôú/ ‘oncle maternel’, /kɔ̄ālē/ ‘esp. d’arbre’ etc. En outre, plusieurs mots de ce type possèdent une morphologie tonale. Par exemple, les mots suivants changent leurs tons dans leurs emplois non-référentiels lorsque ils apparaissent en fonction du mot principal dans un syntagme génitif (le ton de la première syllabe est assimilé par le ton de la dernière syllabe du mot subordonné) : /kɔ̄èè/ ‘gale’ – M /kɔ̄èè/, B /kɔ̄èè/, H /kɔ̄èè/ ; /kɔ̄à {télé}/ ‘argile grise’ – M /kɔ̄à/, B /kɔ̄à/, H /kɔ̄à/ ; /kɔ̄ālē/ ‘nombril’ – M /kɔ̄ālē/, B /kɔ̄ālē/, H /kɔ̄ālē/. Très variable (ce qui est typique des verbes) est le ton du verbe /bɔ̄ē/ ‘dispenser’ (< /bɔ̄-jē/ ‘source-tuer’).

Donc, nous proposons de ne pas postuler les phonèmes /k<sup>w</sup>/ et /g<sup>w</sup>/ en gouro et d’écrire les mots du type CɔV(V) / CvV(V) ~ CwV(V) (où V est une voyelle –ATR) de la façon suivante : *v* devant *ɪ* ; *ɔ* devant *ɛ, a* :

Sens	Benoist 1977	Le Saout 1979	Grégoire 1975	Notre proposition
‘antilope royale’	<i>gwè</i>	<i>g<sup>w</sup>è</i>	<i>gwè</i>	<i>gɔ̄è</i>
‘vieux’	<i>kwa</i>	<i>k<sup>w</sup>ā</i>	<i>kwā</i>	<i>kɔ̄a</i>
‘non’	<i>bwá</i>	<i>bɔ̄ā</i>	<i>bwā</i>	<i>bhɔ̄a</i>
‘folie’ ; ‘civette’	<i>gwèe</i> ; <i>gwe</i>	<i>gɔ̄í</i>	<i>gwēí</i> ; <i>gwēí</i>	<i>gùí</i>
‘fromager’	<i>gwè</i>	<i>g<sup>w</sup>èè</i>	<i>gwèè</i>	<i>gɔ̄èèn</i>
‘cru, vert’	<i>mwéne</i>	–	<i>mɛ̄ɛ̄nɛ̄</i>	<i>mɔ̄énɛ̄</i>
‘nombril’	<i>kwáne</i>	–	<i>kwâné</i>	<i>kɔ̄ànɛ̄</i>

Les mots de même structure où V est une voyelle +ATR sont très rares et il faut considérer la qualité de la première voyelle réduite séparément pour chaque mot de ce type. La règle générale pour les mots avec les voyelles –ATR est donc provisoire. En fait, la confusion entre les voyelles et leur transformation en [w] est provoquée par le processus de réduction et « piédisation ». Cette tendance réductionnelle fait que tous les polysyllabes tendent à devenir des monosyllabes. Elle est particulièrement forte dans le dialecte de Zuénoula. Peut-être, dans les autres dialectes les voyelles /ɔ/ et /v/ sont-elles distinguées plus clairement dans des structures de ce type.

#### 4.3. Les marques tonales

Compte tenu de ce qui a été dit plus haut, la notation tonale de J.-P. Benoist (les trois niveaux tonals) s’avère plus conforme aux réalités de la langue que l’orthographe de la SIL, basée sur l’analyse de Le Saout. A part du nombre des niveaux tonaux, il s’avère qu’un pied lourd peut porter plus qu’un ton. Cela veut dire qu’une seule marque tonale

par pied (sans parler des mots composés de plusieurs pieds) ne suffit pas toujours pour distinguer entre les modèles tonaux différents.

La désignation des tons par les marques préfixées ou suffixées aux mots (dans l'orthographe de la SIL), très pratique à l'époque des machines à écrire, a quelques désavantages importants. Ce système ne permet pas de noter les tons des syllabes autres qu'initiale et finale, et constitue surtout un inconvénient pour le ton modulé dans les mots comme /lêlé/ 'danse' ou comme /pālī/ 'singe'. En plus, l'utilisation de signes comme le trait d'union ou le signe égal pour marquer les tons ne permet pas de les utiliser dans leurs fonctions conventionnelles (ce qui sera d'ailleurs un gros désavantage, une fois que la langue aura acquis les fonctions d'une langue littéraire). Un autre inconvénient est que les logiciels comme Word laissent le trait d'union sur la ligne précédente, et le mot dont il marque le ton est ramené à la ligne suivante. Cela crée une grande difficulté pour la préparation d'une maquette électronique.<sup>3</sup>

Pour ces raisons, nous proposons de marquer les tons avec les accents sur les voyelles, selon la pratique courante de l'Alphabet Phonétique International : l'accent aigu pour le ton haut ; l'accent grave pour le ton bas ; l'absence de marque tonale désignera le ton moyen.

D'après ce qui a été dit dans la division 3.2.2., il y a deux tons modulés en gouro, le ton ascendant et le ton descendant. Pour le ton ascendant, on pourrait utiliser le haček (*šě* 'crevette'), ce qui serait en accord avec les principes de l'Alphabet Phonétique International. Cependant, nous lui préférons un tréma (*šëë*) comme plus pratique (i et ü existent dans toutes les polices UNICODE, ce qui n'est pas le cas de ě ou ŷ). En plus, pour les locuteurs du Français le tréma est plus habituel que le haček. Pour le ton descendant, nous proposons le circonflexe : *kôô* 'hémorroïde'.

Chaque lettre voyelle portera une marque tonale (sauf si le ton est moyen, où aucune marque n'est prévue).

#### 4.4. La réduction des voyelles dans les pieds du type CVLV

Dans les textes écrits selon l'orthographe courante de la SIL, certains pieds aux voyelles homotimbres et homotones sont écrits avec les deux voyelles, d'autres sont transcrits sans la première voyelle.

Nous proposons de les transcrire toujours avec les deux voyelles. Ainsi, on écrira *gulu* 'trou' (plutôt que *glu*) et *pála* 'écorce pour les nattes' (plutôt que *plá*). Les avantages de cette solutions sont :

- a) la possibilité de noter tous les tons, surtout pour les mots comme *šúlù* [šlù] 'pain', *têlê* [trê] 'demain', *lóló* [drô] 'faim', *nênê* [nrê] 'danse', *tônô* [trô] 'bénéfice' etc ;
- b) la simplification des règles.

#### 4.5. La nasalisation

4.5.1. On peut maintenir le principe de l'orthographe de la SIL : la nasalité des voyelles est indiquée par la lettre *-n* suivant la voyelle correspondante : *sán* pour /sâ/ 'flanc', *saan* pour /sā/ 'se tromper'. Si la consonne initiale est représentée par une lettre nasale (*m, n, ny, nw*), la nasalité n'est plus marquée après les voyelles qui la suivent pour éviter la redondance : *nya* pour /yâ/ 'avec', *nâ* pour /lâ/ 'lieu', *ma* pour /bâ/ 'je' (ergatif), *nwi* pour /wî/ 'cheveux', *maà* pour [bâà] 'jalousie', *nêé* pour [lêé] 'esp. d'arbre'.

---

<sup>3</sup> En principe, on peut résoudre ce problème en utilisant le symbole « trait d'union non-détachable », mais notre expérience nous a appris que cela représente un gros problème pour beaucoup de gens peu avancés en informatique.



## Propositions pour la réforme de l'orthographe du gouro

4.5.2. Pour les voyelles d'aperture moyenne, l'orthographe *en*, *ɔn* de la SIL peut être maintenue. Du point de vue phonétique, les voyelles nasales ne sont ni –ATR, ni +ATR, la position de la racine de la langue lors de leur articulation est intermédiaire, et, théoriquement, les deux notations (*en*, *on*, *in*, *un*, comme *en*, *ɔn*, *in*, *un*) conviendraient. Peut-être, la notation *en* et *on* conviendrait mieux. Il serait logique d'utiliser pour les nasales les graphèmes pour les voyelles orales de la même série, plutôt que mélanger les deux séries. Et sur un plan pratique, la notation *en*, *on* rendrait plus facile la saisie des textes sur ordinateur en diminuant le nombre d'occurrences des graphèmes non-conventionnels dans le texte. Mais, prenant en considération le souhait des locuteurs de gouro pour lesquels la notation de la SIL est plus habituelle, nous maintenons la notation qui nous semble moins pratique. Donc, on écrirait *sɔn* pour /sɔ̃/ 'totem', *vèèn* pour /vɛ̃ɛ̃/ 'papaye'.

4.5.3. Pour les structures du type  $C\bar{V}(V)l\bar{V}(V)$ ,  $C\bar{V}(V)6\bar{V}(V)$ ,  $C\bar{V}(V)y\bar{V}(V)$ ,  $C\bar{V}(V)w\bar{V}(V)$  la consonne médiane sera représentée respectivement par *-n-*, *-m-*, *-ny-*, *-nw-*. Dans ces cas, aucune autre indication de nasalité n'est nécessaire (sauf pour les mots à *m*, *n*, *ny*, *nw* initiales). Par exemple, on écrira *dùnù* /dùlù/ 'froid', *fíní* /fílí/ 'respirer', *zimá* /zìbá/ 'joli, bon', *manyà* /bāyà/ 'lutte', *kɔnàú* /kɔ̃lāú/ 'puits', *bányiá* /báyíá/ 'gombo séché', *zúnúú* /zúlúú/ 'guêpe', *mɔ̃nɔ́* /bɔ̃ɔ́/ 'plaie', *naani* /lāāli/ 'moisissure'.

4.5.4. Là où, dans le cadre d'un mot, on trouve les voyelles nasales et non-nasales et où une ambiguïté de lecture est possible, il faut séparer les syllabes correspondantes. Pour cela on peut utiliser le trait d'union ou l'apostrophe. Nous proposons d'utiliser l'apostrophe, ce qui convient mieux du point de vue esthétique, l'autre argument en faveur de cette décision étant la possibilité de réserver le trait d'union pour la notation des frontières morphologiques, si le besoin s'impose. On écrira donc :

1) CVCV : *tinbhɔ* /tɪ̃bɔ̃/ 'un instrument de musique', *gunbhê* /gũbê/ 'lapin', *bùsán* /bùsá/ 'contrat de travail', mais *sán'wí* /sáwí/ 'esp. de poison'.

2) CVV : *sán'o* /sâò/ 'brochet de mer', *só'un* /sóú/ 'jeune', *zē'in* /zēi/ 'grenier', *bì'an* /bià/ 'célibataire', *bí'ɔn* /bíɔ̃/ 'pigeon vert', *bɔ'un* /bɔ̃/ 'banane plantain', *do'un* /dōū/ 'termitière champignon', *gbà'in* /gbà̃/ 'fusil', *gbò'in* ~ *gbè'in* /gbò̃/ ~ /gbè̃/ 'grande route'.

2) CVVCV : *maàlò* /bāālò/ 'mangue', *tɔɔjan* /tɔ̃jā/ 'boubou', mais *só'ínyá* /sóíyâ/ 'soldat'.

3) CVCVV : *beci'an* /bēcīā/ 'boutons sur la peau', *dàn'wéé* /dāwéé/ 'bêtement, indécement'.

4) CVVV : *gbo'un'o* /gbōūō/ 'tine', *co'un'ò* /cōūò/ 'machette'.

5) CVCVCV : *sêtanâ* /sêtlâ/ 'malheur', *jɔnbóló* /jɔ̃bló/ 'balafon', *tɔnbálo* /tɔ̃bálò/ 'un tambour', mais *tɔ'mási* /tɔ̃bási/ 'signe'.

6) Autres : *jè'inbáá* /jè̃ibáá/ 'esp. de tambour', *munu'ɔɔ* /mnū̀dò/ 'sombre, obscur'.

Voici la liste de types principaux de notation de nasalisation (*l* marque une sonante, *t* – une obstruente, dans certains cas les structures contenant les sonantes marquées avec digraphes *nw* et *ny* sont donnés séparément). Toutes les combinaisons possibles dans le cadre de dissyllabe sont données, quelques exemples de trisyllabes sont cités également :

transcription phonologique	notre proposition	transcription phonologique	notre proposition
l̥a	na	lat̥a	latan
t̥a	tan	tal̥a	ta'na
laa	naa	tata	tatan
taa	taan	tal̥ala	tanana
laa	na'a	tal̥ala	tanala
taa	tan'a	tḁt̥ala	tantanla
laa	la'an	tal̥ata	ta'natan
taa	ta'an	tal̥ala	ta'nana
l̥ala	nana	tatal̥a	tatana
tal̥a	tana	tal̥ala	ta'nala
tḁta	tantan	tatḁta	tatanta
l̥ata	nata	tḁala	taana
l̥ala	nala	tḁala	taanla
tḁta	tanta	tḁala	ta'ana
tal̥a, tḁwa/tḁya	tanla, tan'wa/tan'ya	taala	taa'na
l̥ala	la'na		

5. Nous ne prétendons pas avoir résolu tous les problèmes d'orthographe d'une langue aussi compliquée que le gouro dans ce petit exposé : il s'agit plutôt d'une première approche, de propositions ouvertes à la discussion. Un gros domaine qui n'a pas été abordé dans cette étude est l'orthographe des mots composés ; dans la situation actuelle des études, un jugement là-dessus serait prématuré. Pour le moment, nous préférons éviter les mots composés et écrire tous les morphèmes lexicaux séparément. Évidemment, cette question demanderait une étude supplémentaire.

Nous espérons que notre petite étude sera favorablement accueillie par la communauté Gouro, et que la discussion de nos propositions contribuera au progrès de la forme écrite de la langue gouro.

### Références

- Benoist 1969 – Jean-Paul Benoist. *Grammaire gouro (groupe mandé – Côte d'Ivoire)*. Lyon, "Afrique et Langage", No 3, 101 p.
- Benoist 1977 – Jean-Paul Benoist. *Dictionnaire gouro-français*. Zuénoula, 120 p.
- Dion 1980 – Monique Dion. *A phonological analysis of Guro*. Ms.
- Grégoire 1975 – H.-C. Grégoire. *Étude de la langue gouro (région de Zuénoula)*. *Lexique*. Abidjan : Université de Linguistique Appliquée. Documents linguistiques XXX, XXXII.
- N. Kuznetsova. Le status fonctionnel du pied phonologique en gouro. *Mandenkan* 43, pp. 13-45.
- Le Saout, Grégoire 1973 – J. Le Saout, H.-C. Grégoire. Un problème d'interprétation phonologique : les réalisations [w] et [ɥ] du gouro (Région de Sinfra). *Annales de l'Université d'Abidjan. Sér. H (Linguistique)*, Vol. 6, No. 1, 1973, pp. 207-212.
- Le Saout 1979 – Joseph Le Saout. *Notes sur la phonologie du Gouro (zone de Zuénoula)*. Nice : C.E.P.L.A.N. 76 p.
- Trabi 1982 – Monique Trabi. *Les constructions verbales en gouro : une première approche*. Rapport pour le DEA, 133 p.
- Vydrine 2003 – Valentin Vydrine. *La phonologie gouro : deux décennies après Le Saout*. *Mandenkan* (Paris), 38, pp. 89-113.